

Traite des personnes : Les Etats-Unis critiquent sévèrement l'Algérie

Le Département d'État américain a sévèrement critiqué le gouvernement algérien sur la question relative à la traite des êtres humains. Dans son rapport annuel sur la traite d'êtres humains rendu public jeudi, les Etats-Unis ont classé l'Algérie dans la catégorie 3 au lieu de la catégorie 2 en 2019.

Passer de la catégorie 2 à la catégorie 3 signifie pour les Américains que le pays n'a pas fourni assez d'efforts pour éliminer la traite des êtres humains et il n'a pas respecté les normes minimales nécessaire pour éradiquer ce phénomène sur son territoire.

D'après le rapport, les autorités publiques algériennes ont poursuivi et condamné moins de trafiquants en 2019 par rapport à 2019.

Les Américains reprochent également à l'Algérie ne pas avoir une stratégie claire de lutte contre le trafic d'êtres humains et ne pas offrir une protection suffisante aux victimes de cette activité criminelle.

Les catégories les plus exposées à ce trafic sont les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants, précise le document. La multiplication des opérations d'expulsion des migrants a constitué un frein voire un obstacle pour les victimes qui souhaitent déposer plainte auprès des services de sécurité. Selon la même source, les victimes préfèrent se taire que de déposer plainte car elles craignent l'expulsion du territoire algérien.

Par ailleurs, le rapport recommande à l'Algérie de prendre quelques mesures afin de donner une efficacité à sa politique de lutte contre le trafic d'êtres humains sur son sol. Ces recommandations concernent l'amendement du code pénal de sorte à renforcer les dispositions légales criminalisant la traite des personnes et le renforcement des mécanismes de protection et d'identification des victimes. En outre, le département d'Etat américain demande aux autorités algériennes de former les services de sécurités sur ce trafic.

Pour rappel, l'Algérie rejette chaque année, le contenu du rapport américain sur la traite des personnes. Les pouvoirs publics estiment que les informations sur lesquelles se basent les rédacteurs de ces rapports sont erronées et infondées.

[Lire le rapport complet](#)